



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Droits des femmes

Direction générale de la cohésion sociale

Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

7 décembre 2012

Action institutionnelle

Une troisième génération des droits des femmes : vers l'égalité réelle

Jean-Marc AYRAULT a réuni, le 30 novembre 2012, le **Comité interministériel aux droits des femmes**. Autour du Premier ministre, l'objectif du Gouvernement était de définir puis de présenter une feuille de route ambitieuse pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Après les droits civiques reconnus à la Libération, après les droits économiques et sociaux des années 70 et 80, il s'agit désormais de définir les droits porteurs d'égalité réelle. Cette troisième génération des droits des femmes doit nous conduire à une société de l'égalité réelle, dans laquelle les hommes et les femmes sont des acteurs égaux d'une société qu'ils forment indissociablement. Cette construction repose sur un travail d'éducation, de conviction et de réapprentissage des modes de vie. Ce travail commence dès l'école, dès le plus jeune âge, mais il doit se faire également dans les institutions, dans les administrations, au sein de la famille, dans l'entreprise, dans les médias, les associations. La politique d'égalité entre les femmes et les hommes est aujourd'hui particulièrement nécessaire. Elle constitue un moyen efficace pour renforcer la cohésion sociale et renouer avec la promesse républicaine d'égalité des chances dans tous les territoires. Ce premier **Comité interministériel aux droits des femmes** se traduit par une série de mesures immédiates et fortes. En même temps, il définit pour chaque ministère une feuille de route qui est annexée au présent relevé de décisions. Chaque ministère est responsable de la mise en œuvre de sa feuille de route. Certains chantiers seront abordés par le Gouvernement dans d'autres cadres que celui de ce Comité interministériel. Par exemple, la précarité des femmes sera l'un des thèmes transversaux de la conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale qui se tiendra les 10 et 11 décembre, ou encore la parité politique, pour laquelle le président de la République s'est engagé, tant en ce qui concerne les assemblées parlementaires que les élections locales. Le Gouvernement a décidé aujourd'hui une série de mesures ayant pour objectif de s'attaquer aux inégalités d'habitude dès le plus jeune âge ; d'alléger les contraintes de la vie quotidienne des femmes et lever les obstacles à l'Égalité professionnelle ; de placer la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes au cœur de la démocratie sanitaire ; de protéger les femmes contre les violences ; de décliner l'égalité dans tous les pans de l'action publique des ministères auprès de leurs opérateurs ; d'affirmer les droits des femmes au niveau international. « *Matignon s'élance sur un pied d'égalité* » lance **Libération** le 1^{er} décembre, alors que **Le Monde** (daté du 2) signe son éditorial de une : « *Droits des femmes, le combat continue* ». « *Du nouveau pour l'égalité* » annonce **L'Humanité** du 3 décembre pendant que **La Croix** relève la création du **Haut Conseil à l'égalité** entre les femmes et les hommes.



[Retrouver le dossier et le relevé de décisions](#)

« Le sexisme, c'est pas mon genre »

« La terre n'est pas devenue ronde pour tout le monde du jour au lendemain ; l'égalité des droits entre les hommes ne s'est imposée en un jour avec les philosophes des Lumières ; le vote des femmes, ou la liberté de disposer de leur corps non plus, et l'idée même de bonheur, elle-même, a été un jour, une idée nouvelle »... Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes, a lancé le 22 novembre à Lyon une série de conférences sur les stéréotypes sexistes dans la société qui sera diffusée prochainement



au format d'une web série inédite sur les stéréotypes sexistes dans la société. En avant-première, quelques extraits ont été projetés pendant le **Conseil Interministériel aux Droits des femmes**.

[Retrouver les extraits sur notre site](#)

Egalité entre les femmes et les hommes dans les administrations publiques

Lors du Conseil des ministres du 5 décembre, La ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, a présenté une communication relative au **plan d'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les administrations publiques**. Le plan d'actions arrêté lors du Comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, dont plusieurs mesures trouveront une traduction législative dans une loi cadre pour les droits des femmes présentée en conseil des ministres avant l'été prochain, engage, dès 2013, les administrations publiques à mettre en œuvre des actions concrètes qui viendront accompagner les évolutions en profondeur déjà introduites dans les méthodes de travail du Gouvernement. Cette mobilisation collective pour l'égalité aura une traduction au sein de chaque ministère. Tous ont arrêté, en lien avec le ministère des droits des femmes, une feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes qu'ils déclineront chacun dans un plan 2013-2017 intitulé « L'Etat exemplaire ». Ce plan traduira, en particulier dans la gestion des ressources humaines, leur engagement pour améliorer la place des femmes dans la fonction publique.

[Retrouver la communication en Conseil des ministres](#)

Colloque : « Violences faites aux femmes : l'enjeu de la formation des professionnels »

Le 23 novembre, la ministre des Droits des femmes, Najat VALLAUD-BELKACEM, a rassemblé plus de 500 professionnelles et professionnels, issu-es d'horizons divers, autour de la lutte contre les violences faites aux femmes. Les dernières enquêtes montrent qu'en France, plus d'un million de femmes sont victimes de violences physiques ou sexuelles. La plupart d'entre elles vont croiser dans leur parcours un ou une professionnelle : médecin, policier ou gendarme, magistrat, enseignant, travailleur social... L'objectif de cette rencontre était donc d'échanger sur la façon dont les professionnelles et les professionnels sont confrontés à la question des violences faites aux femmes dans l'exercice de leur métier, de mettre en valeur les bonnes pratiques ainsi que les outils disponibles pour faire reculer ces violences. Cette journée a été également l'occasion de rappeler l'engagement du gouvernement contre les violences sexistes et sexuelles.



[Retrouver le dossier complet de cette journée sur notre site](#)

25 novembre : le président de la République a visité un centre d'hébergement

A l'occasion de la **Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes**, dimanche 25 novembre, le président de la République, François HOLLANDE, la ministre des Droits des femmes, Najat VALLAUD-BELKACEM, et la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, Cécile DUFLOT, ont visité un centre d'accueil géré par l'association **FIT-Une femme, un toit**, situé dans le 3^e arrondissement de Paris, qui héberge de jeunes femmes victimes de violences. Le président et les ministres ont écouté les témoignages des jeunes femmes accueillies dans ce centre d'hébergement et leur ont exposé les mesures que prépare le gouvernement pour assurer une meilleure protection et prise en charge des femmes victimes de violence.

[Retrouver l'information sur notre site](#)

Intervention de Najat VALLAUD-BELKACEM au Conseil EPSCO à Bruxelles

La ministre des Droits des Femmes Najat VALLAUD-BELKACEM a participé le 6 décembre à Bruxelles, à la réunion du Conseil des ministres « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » (EPSCO) de l'**Union européenne**. Elle est intervenue au Conseil à l'occasion de l'adoption par celui-ci de conclusions relatives à la lutte contre les violences faites aux femmes, au cours de laquelle la France a fait des propositions d'initiatives communautaires. La France a en particulier demandé, par la voix de la ministre des Droits des femmes Najat VALLAUD-BELKACEM, l'ajout de quatre « indices » pour mesurer les inégalités entre femmes et hommes dans le monde du travail dans les analyses des économies des Etats de l'UE réalisées par la Commission européenne. Puis la ministre s'est entretenue avec ses collègues, lors du déjeuner des ministres, pour un premier échange de vues sur la proposition de directive relative à un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes parmi les administrateurs non exécutifs des sociétés cotées. Enfin, Najat VALLAUD-BELKACEM est revenue une seconde fois devant le Conseil, sur le volet emploi, à propos de la Gouvernance de la Stratégie « Europe 2020 ».



Cette stratégie, adoptée par le Conseil en juin 2010, avait défini un nouveau calendrier de coordination renforcée des politiques notamment budgétaires des 27 Etats membres. La Ministre y a présenté le souhait de la France de compléter la gouvernance économique européenne d'un véritable pilier en matière d'égalité. Najat VALLAUD-BELKACEM a bien sûr rencontré Viviane REDING, commissaire à la Justice, aux Droits fondamentaux et à la citoyenneté (photo).

Najat Vallaud-Belkacem au Girl's Day SNCF : une première pour plus de mixité !

Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, a assisté au premier « Girl's Day » (que l'on aurait pu traduire pas « journée des filles » !) de France, le 29 novembre en Gare d'Austerlitz, aux côtés de François NOGUE, Directeur général délégué à la cohésion et aux ressources humaines du Groupe SNCF. La ministre a rappelé l'importance de l'orientation et des déséquilibres observés actuellement qui privent femmes et hommes de l'accès à certains emplois et carrières. Cette rencontre a réuni à l'échelle nationale 3 000 collégiennes et lycéennes en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle, priorités du ministère, à la veille du Comité interministériel aux droits des femmes présidé par le premier ministre, Jean-Marc AYRAULT.



Harcèlement sexuel : de la loi au soutien des victimes

Promulguée le 6 août 2012, la loi sur le harcèlement sexuel établit une nouvelle définition du préjudice et des sanctions accrues. L'enjeu est également de prévenir et de sensibiliser l'ensemble de la société à ce problème grave. A travers une campagne de sensibilisation et la mise en lumière des numéros d'appels de premier soutien, le Gouvernement s'engage. Sous le titre « *Harcèlement sexuel : de la loi au soutien des victimes* », le dossier de la semaine du **Portail du Gouvernement** était consacré au sujet.



[Retrouver le dossier sur le Portail du Gouvernement](#)

Préparation de la Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale



Face à l'augmentation du niveau de pauvreté en France, le Gouvernement a décidé d'élaborer, dans les prochaines semaines, un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale sur la base des conclusions de la conférence nationale qui se tiendra les 10 et 11 décembre au **Conseil économique social et environnemental (CESE)** à Paris. Au préalable, sept groupes de travail, dont les présidents ont été mandatés par les onze ministres qui seront présents à la conférence, réunissent depuis le début du mois d'octobre des acteurs des politiques de la lutte contre l'exclusion, institutionnels et associatifs, ainsi que des personnes en situation de précarité. Les personnalités qualifiées chargées de piloter ces groupes de travail remettront aux ministres, d'ici la fin du mois, des préconisations

concrètes pour l'élaboration du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Le Premier ministre annoncera les principaux axes de ce plan en clôture de la conférence. Un plan qui constituera un édifice cohérent, décliné en feuilles de route confiées aux différents ministères concernés. Moins d'une semaine avant la conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le gouvernement a remis au Parlement son rapport sur la pauvreté en France, qui confirme que, « *en 2010, le nombre des situations de pauvreté a augmenté et s'est diversifié* », avec plus de 14 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté.

[Retrouver le dossier complet sur le site du ministère des Affaires sociales](#)

Belgique : les hommes osent dire non à la violence à l'égard des femmes !

A quelques jours du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'**Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH)** a annoncé que six célébrités masculines ont répondu à l'appel de l'Institut dans une vidéo, choquante et incisive, dans laquelle « *ils osent dire non à la violence faite aux femmes* ». Un petit film d'un peu moins de quatre minutes mettant en scène des jumeaux attire de façon poignante l'attention sur cette problématique. Ainsi, ces personnalités belges, qu'elles soient issues du monde culturel, musical, ou sportif, du nord ou du sud du pays, y expliquent pourquoi il est important de lutter contre la violence faite aux femmes. Les enfants de la chorale Furiosa (Jeugdkoor Furiosa) dirigée par Steve DE VEIRMAN ont souhaité également prêter leur voix pour la musique de fond de la vidéo. Tous montrent qu'ils ont conscience de l'ampleur de la problématique et espèrent grâce à leur message encourager les victimes et témoins de violence entre partenaires à parler et à porter plainte.



[Retrouver l'information et voir le film sur le site de l'IEFH](#)

Egalité et non discrimination

Le Féminisme en mouvements et la critique sociale

Les **Lettres françaises** de décembre (suppléments à **L'Humanité** du 6 décembre) critiquent « Le Féminisme en mouvements. Des années 60 à l'ère néolibérale » de Nancy FRASER (**La Découverte**) (synthèse du 7 septembre). Selon le mensuel, « Le Féminisme en mouvements » « *dresse un bilan de plusieurs décennies de politiques féministes pour en réactiver le potentiel critique* ». « *Alors qu'une majorité de femme doivent de nos jours cumuler des métiers de plus en plus précarisés avec un travail au foyer à peine allégé, alors que le profil du bénéficiaire des prestations sociales est celui d'une mère célibataire et précarisée, il est temps pour le féminisme de se reforger dans le bassin de la critique sociale* » estiment **Les Lettres françaises** qui jugent que « *l'excellent livre de Nancy Fraser participe de ce mouvement* ».



« Hommes et femmes, la nouvelle donne »

« *La « nouvelle donne » entre les sexes passionne les Semaines sociales* » titre **La Croix** du 26 novembre qui revient sur les Semaines sociales qui étaient consacrées cette année à l'égalité entre les femmes et les hommes. « *L'engagement pour l'égalité hommes-femmes est un principe de transformation considérable pour toutes les organisations* » souligne le quotidien catholique. **La Croix** du 23 novembre avait déjà publié dans son cahier « Forum & débats » plusieurs contributions au débat des Semaines sociales.

[Retrouver le site des Semaines sociales 2012](#)

Belgique : une définition pénale du sexisme

Comme promis cet été outre-Québécois (synthèses des 3 et 10 août), la ministre de l'Intérieur, Joëlle MILQUET, annonce des textes pour mieux protéger les femmes. **Le Soir** du 26 novembre indique que le projet « *entend dépasser les situations particulières pour définir pénalement le délit de « sexisme »* ». Il va renforcer la loi de 2007 sur l'égalité des genres qui lutte contre les discriminations entre les hommes et les femmes, en pénalisant « *tout ce qui relève de l'incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'encontre des personnes d'un sexe différent* ». Joëlle MILQUET relève que « *paradoxalement, on réprime l'incitation mais pas les faits eux-mêmes. Etendre la sanction à l'interdiction de la discrimination sur le plan pénal, ça n'existait pas* ». La ministre veut donner une définition du sexisme, hors discrimination, ajoute **Le Soir**, qui concernerait « *tout geste ou comportement, verbal ou autres, qui a manifestement pour objet d'exprimer un mépris à l'égard d'une personne d'un autre sexe en raison de son appartenance sexuelle ou de la considérer, pour la même raison, comme inférieure ou comme une personne réduite essentiellement à sa dimension sexuelle, ce qui conduit à une atteinte grave à sa dignité* ». Ainsi, « *un patron qui n'éprouverait ni ne manifesterait de mépris pour la femme, mais prendrait soin de ne pas en engager pour éviter les conséquences des grossesses* » tomberait par exemple sous le coup de la loi.

« Des garçons nés dans des roses »

« *Ils s'imaginent en fille, s'habillent avec des tee-shirts à fleurs, ce sont les « pink boys »*. *Trois quarts de ces enfants deviendront gay*. *Aux Etats-Unis, le phénomène est de mieux en mieux reconnu* » souligne **Libération** du 4 décembre sous le titre « *Des garçons nés dans des roses* ». **Marie Claire** de novembre 2012 consacrait un reportage au phénomène sur ces garçons appelés « *à genre fluide* » et rappelait qu'aux USA la psychiatrie considère encore les troubles de l'identité sexuelle comme une maladie mentale.

Egalité dans la vie professionnelle

« Les PME dirigées par les femmes en grande forme »

Sous le titre « *Les PME dirigées par les femmes en grande forme* », **Le Figaro** du 22 novembre évoque le palmarès 2012 des 50 entreprises de croissance les plus performantes dirigées par des femmes réalisé par **Women Equity for Growth** et estime que « *les 50 lauréates de ce classement ne souffrent pas de la comparaison avec les dirigeants masculin* ».

Une pionnière de l'entrepreneuriat au féminin à la tête de l'APCE



« *Il aura fallu plus de cinq mois au gouvernement pour arriver à trouver un successeur à Jean-Claude VOLOT pour présider l'Agence pour la création d'entreprise (APCE)* » indiquent **Les Echos** du 4 décembre. C'est finalement Frédérique CLAVEL qui a été choisie. Frédérique CLAVEL a été la fondatrice de l'association **Paris Pionnières** en 2003, devenue depuis **Fédération Pionnières**, une association qui joue le rôle d'incubateur auprès de femmes qui souhaitent lancer des services innovants.

La diversité, capital négligé des grandes entreprises

Libération du 16 novembre se penche sur la place des femmes - et des minorités - dans les grandes entreprises, en particulier au regard de l'objectif de la **Commission européenne** de 40 % de femmes dans les conseils d'administration. « *Un think tank a évalué la présence des minorités au sein des conseils d'administration des sociétés du CAC 40* » explique le quotidien qui relève qu'on est loin du compte en ce qui concerne « *la proportion des femmes* ». Dans un autre article, le journal décrypte également l'action de la **Commission européenne** dans ce domaine.

Marina Cavazzana-Calvo, pionnière des thérapies géniques

Le **prix Irène Joliot-Curie**, créé en 2001 par le ministère de la Recherche et soutenu par la Fondation EADS, en partenariat avec les Académies des sciences et des technologies, récompense cette année Marina CAVAZZANA-CALVO au titre de la « *Femme scientifique de l'année* ». « *Il fera d'elle un emblème de l'ascension ardue - mais hardie - des femmes aux plus hauts sommets de la recherche et de la médecine. Ce prix honore une pionnière audacieuse* » souligne **Le Monde** du 24 novembre.



« Nos sociétés ne peuvent se passer du talent des femmes »

Sous le titre, « *Nos sociétés ne peuvent se passer du talent des femmes* », **La Croix** publie un entretien avec Viviane REDING, vice-présidente de la Commission européenne, chargée de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté. « *Déterminée à augmenter la présence des femmes dans les conseils d'administration des entreprises, l'ancienne journaliste luxembourgeoise va aussi animer une Année européenne des citoyens* » annonce le quotidien.

« Quand les femmes se font « business angels » »

Les Echos du 3 décembre se penchent sur les femmes cadres supérieures ou ex-entrepreneuses, qui « *les femmes affichent un intérêt croissant pour investir dans des PME* ». Le quotidien économique présente le réseau **Femmes Business Angels**, « *unique en Europe* », qui « *a levé 3,4 millions d'euros depuis sa création en 2003* ».

Parité et vie politique

Rachida DATI lance son association féministe

Rachida DATI a décidé de lancer une association féministe baptisée **Encore elles !**, rapporte **Le Point** sur son site le 22 novembre. Une association dont l'objectif est de « *promouvoir, entreprendre et soutenir toutes actions visant à développer l'éducation, l'insertion, l'excellence, la citoyenneté, le civisme, la promotion sociale des jeunes, la représentation dans la vie politique, la parité, l'initiative économique et plus généralement toute action visant à informer et insérer les femmes et les familles et à encourager les évolutions de la société ainsi que toutes les actions innovantes en leur faveur* ». L'ex-ministre de la Justice devrait être la présidente d'honneur de **Encore elles !** (lire synthèse du 21 septembre).



Egalité dans la vie personnelle et sociale

Un colloque « pro-vie » controversé organisé à Biarritz

Présence de lobbies américains anti-IVG, intégristes venus du monde entier, financement privé anonyme : Biarritz a accueilli les 30 novembre et 1^{er} décembre, sous l'égide de l'Académie pour la vie du diocèse de Bayonne, un « colloque international pour la vie » controversé, rassemblant des personnalités et activistes « pro-vie » de divers pays, et présenté comme une première du genre en France. Il a réuni 600 participants, et déclenché l'hostilité d'un collectif regroupant associations et partis de gauche du Pays basque. « *Un colloque à Biarritz en faveur de la vie* » titre **La Croix** du 3 décembre alors que **L'Humanité** dénonce « *l'Église (qui) s'organise pour attaquer l'IVG* »...

« Le karaté est aussi un sport de femmes »

A l'occasion des championnats du monde de karaté qui débutaient le 21 novembre au Palais omnisports de Paris Bercy, **La Croix** soulignait que « *les espoirs de titre pour les Tricolores reposeront en grande partie sur les athlètes féminines, l'illustration qu'en France cet art martial japonais attire de plus en plus de jeunes filles et de femmes* ».

« Tout foot, tout femme »

« *Louisa NECIB, milieu de terrain de l'Olympique lyonnais, est le visage le plus connu d'un sport féminin, encore discret en France mais pourtant en plein boom* ». **Libération** des 24 et 25 novembre consacre deux pages au portrait et à la carrière de la joueuse de l'équipe de France de football, Louisa Nécib. On ne les signale pas à chaque fois, mais depuis le début de la saison, **Le Parisien** revient chaque lundi sur les matchs de la division 1 féminine de football ou de la ligue des championnes avec une assiduité grandissante (photos ci-dessous à gauche Louisa NECIB et à droite la Parisienne, nouvelle venue en équipe de France, Kheira HAMRAOUI).



Lutte contre les violences

Retombées presse du 25 novembre

La manifestation organisée à l'occasion de la **Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes** a réuni environ 3 000 personnes à Paris de la place de la Bastille au ministère de la Justice, place Vendôme. On notait en tête de cortège la présence de la féministe et femme politique Clémentine AUTAIN. Plusieurs journaux sont revenus brièvement sur la manifestation et les événements organisés ce jour là (**Le Parisien**, **L'Humanité**, **Libération**...). Suzy ROJTMAN et Maya SURDUTS, du **Collectif national des droits des femmes (CNUF)**, signent une tribune dans **L'Humanité** du 23 novembre pour expliquer pourquoi les femmes vont manifester dimanche 25 novembre. Sous le titre « *La justice française n'est toujours pas prête à recevoir la parole des victimes de viol* », les deux femmes soulignent que « *la parole des victimes est incrustée dans le traumatisme, hachée, hésitante, parfois inexistante, amnésique pour survivre, souvent. Bref, inaudible pour la justice* »... Et les deux porte-parole du **CNUF** de demander une nouvelle fois, comme en Espagne, « *une loi intégrale contre la violence de genre* ». La veille, **L'Humanité** consacrait l'un de ses débats à la question « *Pourquoi toujours autant de viols en France ?* » et demandait « *une loi forte accompagnée de moyens humains et financiers* ». Le quotidien donnait la parole à Emmanuelle PIET, présidente du **Collectif féministe contre le viol (CFCV)** (« *Notre bataille c'est que la honte change de camp* »), Andrea RAWLINS, auteur et réalisatrice du documentaire « *Viol : elles se manifestent* », (« *Ce documentaire n'est pas sur le viol, c'est un manifeste politique contre le viol* »), et Laurence COHEN, sénatrice et responsable de la commission « *droits des femmes* » du PCF, (« *Une loi cadre s'impose d'urgence* »). Les journaux reviennent également sur les annonces gouvernementales en matière de lutte contre violences faites aux femmes : « *Un téléphone d'alerte contre les violences* » (**L'Humanité**), « *Le gouvernement s'attaque aux violences faites aux femmes* » (**La Croix**), « *Violences faites aux femmes : le « plan global » de HOLLANDE* » (**Le Parisien**)...



Bertrand CANTAT accusé d'avoir « terrorisé » son ex-femme

« *L'ancien chanteur de Noir Désir est-il un récidiviste de la violence faite aux femmes ?* » se demande **Libération** des 24 et 25 novembre. Bertrand CANTAT (synthèses du 29 juillet 2011 et précédentes) a été condamné en mars 2004 à huit ans de prison pour le meurtre de sa compagne la comédienne Marie TRINTIGNANT. « *Libé* » indique que les parents de son ancienne compagne, Kristina RADY, « *viennent d'en remettre une louche dans Paris Match : ils affirment qu'elle aurait été « bousculée », « terrorisée », son coude « cassé »* ». « *L'intéressée n'est plus là pour témoigner, s'étant suicidée en 2010* » souligne le quotidien qui annonce que « *Bertrand CANTAT entend porter plainte contre ses ex-beaux parents* ».

Un colloque sur les hommes battus

« N'oublions pas les hommes battus » titrait **Le Parisien** du 19 novembre annonçant un colloque organisé par l'association **SOS Hommes battus** alors que **Métro** titrait « *Un homme battu raconte son « enfer »* » (sur les « masculinistes » voir synthèses des 22 novembre 2007, 3 septembre 2010, 5 août 2011 et 30 octobre 2012). Dans **Le Figaro**, Sylvianne SPITZER, fondatrice et présidente de **SOS Hommes battus**, explique que son association souhaite « *aider à sortir d'un a priori d'une société qui a tendance à angéliser les femmes et à diaboliser les hommes* ». « *Nous organisons ce colloque annuel pour que l'on cesse de stigmatiser les hommes et pour réduire ces stéréotypes négatifs qui accablent toujours les hommes et seulement eux* » explique-t-elle. « *Un colloque sur « Les hommes victimes de violences conjugales » à six jours de la Journée contre les violences faites aux femmes, dimanche prochain, cela pourrait passer pour une provocation* » avoue **Le Parisien** qui nous informe que le 19 novembre est « *officiellement* » la **Journée internationale des hommes** (Il s'agit d'une initiative d'associations)... « *Les violences conjugales à l'encontre des hommes restent un « tabou de notre société », ont témoigné victimes et chercheurs lundi, lors d'un colloque organisé par l'association SOS Hommes battus, appelant à une évolution des mentalités, en premier lieu dans la police et la justice* » résume l'**Agence France Presse** dans une dépêche.

Culture, communication

On en a parlé dans la synthèse...

On en a parlé dans la synthèse du 18 novembre : la série « Borgen » est signalée avec un jeu de mot par **Libération** du 22 novembre (« *Birgitte NYBORG, ni soumise* »), ainsi que dans **L'Humanité** du 22 novembre (« *Revoilà Birgitte NYBORG, femme au pouvoir* »), **Le Figaro** du 22 novembre (« *Borgen à la conquête du monde* »), **Le Monde** du 18 novembre (« *Les compromis du pouvoir* ») et **M le magazine du Monde** du 17 novembre (« *Série TV. Le modèle danois* »). Par ailleurs, nous ne nous doutions pas lors de notre sujet sur les femmes et les montres (« *Les femmes à la bonne heure !* »), que **Le Figaro** allait consacrer son supplément **So Figaro** du 23 novembre au sujet. Sous le titre « *A l'heure des femmes* », le quotidien se penche en une vingtaine de pages sur « *le deuxième sexe* » qui serait « *l'avenir de l'horlogerie* »...



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>